

# Fiche-Projet Produits locaux

## 1 Intitulé du projet

*Produits locaux*

## 2 Identité du projet

Porteur de projet	Le Groupe d'action locale Nov'Ardenne
Opérateur de terrain	Le GAL – Chargé de mission Produits locaux au GAL Nov'Ardenne
Partenaires	Le réseau « Hub Syntropique et Hub Foncier » CRA-W Libramont Les ADL (Saint-Hubert, Tenneville, Sainte-Ode) Les écoles, les CPAS, les organismes du type Croix-Rouge Les agriculteurs/producteurs Pré Don De la Graine à l'Assiette asbl Les comices agricoles (Neufchâteau, Bastogne, La Roche, Semois ardennaise) Les pouvoirs locaux
Autorité responsable	SPW ARNE

## 3 Description du projet

Au départ il y avait 3 thématiques agricoles :

- les pré-projets qui traitent de la thématique « Agriculture-produits locaux »,
- les pré-projets qui traitent de la thématique « Environnement-agroécologie »,
- et les pré-projets qui traitent de la thématique « Environnement-jardin, ETM ».

Cependant, en début de soirée, Mr Stilmant du CRA-W, ayant déposé le pré-projet « Polyculture – élevage », initialement placé dans la thématique « Environnement-agroécologie », a proposé de rejoindre la table de pré-projets qui traitent de la thématique « Agriculture-produits locaux », ce qui a été approuvé par Pauline Bernier (Upacity), qui présidait la réunion. En effet, en se projetant vers une réduction du temps de travail et du budget sur ce grand pré-projet, les actions à mener étaient plus en phase avec la thématique des produits locaux. Les deux pré-projets restants de la table de la thématique « Environnement-agroécologie » ont donc rejoint la table des pré-projets qui traitent de la thématique « Environnement-jardin, ETM », qui s'incluaient parfaitement dans cette thématique.

Cette fiche projet provient des pré-projets 2, 4, 10, 11, 19 et 26 reçus lors de l'appel. Ils traitaient tous de la thématique des produits locaux et ont été utilisés pour élaborer cette fiche projet.

- 2 : Polyculture – élevage : Didier Stilmant, CRA-W Libramont,

- 4 : Mettre en place un « label » (une charte) de valorisation des produits locaux : Pierre-Yves Faÿs : ADL Tenneville, Saint-Ode,
- 10 : Pour un réseau d'alimentation de proximité : Olivier David : citoyen,
- 11 : Hub local : Pascal Beaujeant et Pierre-Yves Defosse : Pré Don,
- 19 : Mise en place d'un groupement d'employeurs pour producteurs locaux et artisans : Pierre-Yves Faÿs : ADL Tenneville, Saint-Ode,
- 26 : Réseau de distribution innovant de produits locaux : Caroline Swennen : ADL Saint-Hubert.

### **3.0 Synthèse de la fiche-projet**

Cette fiche-projet se veut novatrice autant par ses actions que par sa philosophie. En effet, plusieurs actions consistent à développer des méthodes innovantes dans la ventes des produits locaux comme par exemple la mise en place d'un réseau de distributeurs de produits locaux sur le territoire, la création d'une charte-label « Produits du terroir Nov'Ardenne », la constitution d'un groupement d'employeurs, l'étude de faisabilité d'un système de production alternatif en combinant la polyculture et l'élevage.

Les objectifs, la mise en contexte, les actions soutenues, les partenaires, le publics-cibles et les moyens seront décrits plus amplement dans la description du projet.

#### **3.1 Objectifs**

Cette fiche projet vise à co-réfléchir à la manière de produire et de consommer sur le territoire en mettant en place différentes actions :

- Favoriser une agriculture plus diversifiée, innovante, autonome et respectueuse de l'environnement ;
- Créer des réseaux d'échanges pour faire évoluer conjointement les modes de production en fonction de la demande des consommateurs ;
- Mettre en place une aide aux producteurs locaux pour faciliter leur travail via un groupement d'employeurs ;
- Renforcer la commercialisation et la consommation des produits locaux ;
- Inciter les agriculteurs/producteurs à réorienter leurs productions.

#### **3.2 Mise en contexte**

Le diagnostic territorial réalisé pour l'élaboration de la SDL a clairement identifié que des producteurs locaux étaient bien présents sur le territoire. D'ailleurs, un recensement cartographié des producteurs locaux du territoire du GAL Nov'Ardenne pour la programmation 2014-2022 est disponible tant en version papier que sur le site du GAL (<https://www.novardenne.be/producteurslocaux/>). Le GAL a également réalisé des actions de sensibilisation et de promotion des circuits-courts déjà en place sur le territoire. On constate que les producteurs locaux sont moins nombreux dans les villages. Les habitants des villages sont donc obligés de se déplacer davantage s'ils veulent avoir accès à ces produits.

On constate que les épiceries locales sont peu nombreuses sur le territoire, qu'il existe un seul groupement d'achats, que les distributeurs de produits locaux sont peu nombreux et que les collectivités utilisent peu les produits locaux dans leurs cuisines. Les producteurs ont donc besoin d'un

appui dans la promotion mais également dans la commercialisation de leurs produits pour toucher davantage de consommateurs (dont les collectivités locales et les publics précarisés). Il est nécessaire de leur libérer du temps ou de réaménager leur temps de travail.

C'est dans ce contexte que cette fiche a été construite.

### **3.3 Actions soutenues**

Pour répondre aux objectifs mentionnés ci-dessus, cette fiche se divise en deux volets. Le premier se concentre sur les modes de production des opérateurs tandis que le deuxième se focalise sur la promotion et la commercialisation des produits locaux.

#### Volet 1 : Co-réfléchir sur la manière de produire demain

Dans l'une des actions de ce volet, l'objectif sera d'adopter une approche collaborative en créant des groupes de travail. Pour assurer leur efficacité et leur validité, il est important qu'ils soient constitués tant d'experts, que d'agriculteurs/producteurs, de transformateurs et de consommateurs. Le but de ces groupes de travail sera de trouver des cultures/élevages qui :

- Intéressent les consommateurs localement ;
- Intéressent les producteurs ;
- Favorisent l'agroécologie ;
- Favorisent une augmentation de revenus pour les producteurs.

De plus, les échanges lors des groupes de travail permettront :

- D'identifier les produits favorisant une réarticulation/combinaison favorable des cultures et de l'élevage ainsi que la mise en œuvre des principes d'agroécologie sur le territoire du GAL ;
- De construire une histoire et une identité autour de ces produits identifiés ;
- D'identifier les filières existantes ainsi que les filières à développer dans le but de valoriser les matières premières issues du GAL ;
- De relever parallèlement les barrières/freins rencontrés ainsi que les leviers à mobiliser à court et à long terme pour parvenir à renforcer une agriculture plus diversifiée.

Les résultats des discussions des groupes de travail pourront être diffusés auprès de tous les agriculteurs, les producteurs, associations et comices de la région. Les résultats seront également communiqués aux administrations communales.

Dans l'autre action de ce volet, l'objectif sera la création de groupes de travail pour constituer un nouveau groupement d'employeurs. Pour y parvenir, un groupe de producteurs locaux engagera un employé polyvalent pour venir les aider au sein de leur exploitation. Le GAL a déjà mis en place un groupement d'employeurs à destination des agriculteurs (« NovaTerre ») via la précédente programmation LEADER qui fonctionne parfaitement bien et en autonomie. Le cadre administratif et le cadre juridique sont donc déjà présents. Les bonnes pratiques sont également connues. Le GAL a donc toutes les cartes en main pour relancer un second groupement d'employeurs. De plus, les agriculteurs bénéficiant de NovaTerre sont pleinement satisfaits de l'action et le recommandent. Les demandes provenant des producteurs et artisans sont récurrentes pour obtenir davantage d'aide au quotidien tant dans les tâches manuelles régulières que dans les tâches administratives et dans les activités plus saisonnières. Il faudra donc bien identifier l'ensemble des besoins des producteurs pour

définir et préciser les tâches à effectuer ainsi que les heures nécessaires. Ensuite, il faudra définir le profil idéal et le temps de travail du futur employé polyvalent.

## Volet 2 : Promouvoir et améliorer la commercialisation des produits locaux

Le second volet de cette fiche est d'améliorer la commercialisation des produits locaux, en travaillant autour de 4 grands volets :

- Favoriser l'utilisation des produits locaux dans les collectivités : banque alimentaire, cantines des écoles, Croix-Rouge, etc ;
- Développer un réseau de distributeurs sur l'ensemble du territoire ;
- Créer une plateforme pour gérer un groupement d'achat à l'échelle du territoire ;
- Promouvoir les produits et les points de ventes par un label/charte.

L'idée est de proposer différents moyens de commercialisation en plus des moyens existants pour que tous les consommateurs puissent trouver une solution qui leur convienne.

Aujourd'hui, il existe un seul GAC à l'échelle du territoire de Nov'Ardenne. Il est mené par l'ADL de Tenneville et Sainte-Ode). La volonté est de proposer un GAC à l'échelle du territoire ou de créer un réseau de GAC. Il est donc important de bien comprendre les besoins des consommateurs et des producteurs pour ensuite trouver le "format" idéal de GAC. De plus, des rencontres et des discussions devront avoir lieu avec les responsables du GAC actuel afin de voir si ce GAC reste en autonomie ou s'il est ajouté au nouveau GAC. La volonté est de créer au minimum un espace pour réceptionner, une fois par semaine, les produits locaux commandés par les citoyens ou les collectivités et ainsi retirer un panier par semaine.

En fonction des besoins de tout un chacun, d'autres options pourraient être étudiées via :

- Plusieurs espaces de réception des paniers ;
- Des points relais : par exemple au sein des gares ;
- Des distributeurs existants sur le territoire (exemple : les distributeurs devant des fermes, les commerces, etc.) ;
- Des points collectes de Bpost ou autres services de livraison ;
- De la distribution à domicile : les porteurs de projets du pré-projet Hub Local ont pris des contacts avec Bpost à ce propos.

Une étude de faisabilité devra donc être réalisée pour voir quelles options pourraient être développées et à quels endroits.

Pour alimenter ce GAC ou ce réseau de GAC, une plateforme pourrait être créée. Celle-ci permettrait aux consommateurs de commander leur panier mais aussi aux producteurs de placer leurs produits sur la plateforme. De nouveau, il faudra être à l'écoute des besoins de chaque partie pour que la plateforme fonctionne le mieux possible.

Pour augmenter la commercialisation des produits locaux ainsi que pour favoriser une alimentation de qualité et durable, les produits locaux pourraient davantage être proposés dans les collectivités. Les cantines des écoles sont un premier public cible. Il faudrait identifier les écoles qui seraient intéressées de renforcer ou d'intégrer l'utilisation des produits locaux dans leur cuisine. Le GAL serait le relais entre les cuisines des écoles et les producteurs locaux. Le GAL pourrait aider les écoles dans la rédaction des cahiers des charges, mais également aider les producteurs à répondre à ceux-ci. Une autre façon d'aider les collectivités est de travailler avec les CPAS. Plusieurs solutions pourraient être trouvées pour proposer des produits locaux aux personnes plus précarisées. L'objectif est de proposer régulièrement

aux publics précarisés des produits sains, locaux et de saisons ainsi que de commercialiser davantage les produits des producteurs locaux. Il faudra prendre contact avec les différents CPAS et PCS des communes du territoire. Il faudra identifier les besoins alimentaires des personnes précarisées ainsi que les moyens mis à disposition des CPAS. Sur cette base, il conviendra de trouver une solution la plus appropriée. Actuellement, les pistes de solutions sont les suivantes :

- Proposer des paniers locaux permettant de faire plusieurs repas (avec recette) ;
- Réduction de 30% sur l'achat de produits locaux pour le public précarisé ;
- Système de chèque consommation pour aller chez les producteurs.

Concernant le "label", celui-ci atteste qu'un produit ou un servi a été conçu au sein du territoire et est conforme à certains critères de qualité. C'est également un symbole renvoyant à des valeurs et il apporte de la crédibilité ainsi qu'une visibilité aux producteurs. L'objectif n'est pas d'arriver à un véritable label reconnu par la Région wallonne. L'objectif est de proposer un « label » avec une charte claire et cohérente pour les acteurs du territoire. Ils pourront ainsi l'utiliser pour promouvoir leur savoir-faire et mettre en avant le circuit court. L'idée est également d'avoir un même support de communication pour les producteurs locaux, afin que le grand public puisse directement identifier les productions du territoire.

Pour y parvenir, les critères de charte seront élaborés en consultation avec toutes les parties prenantes (producteurs, consommateurs, distributeurs, structure d'aide, etc.). La charte, une fois validée, sera disponible pour le grand public et les producteurs. Une communication importante sera également réalisée pour promouvoir l'action et le label.

### **3.4 Publics cibles et impacts sur le territoire**

Les publics cibles de cette fiche-projet sont relativement variés :

- le grand public pour consommer davantage de produits locaux,
- les publics précarisés pour les aider à consommer davantage de produits locaux
- les élèves des écoles du territoire qui pourraient bénéficier de produits locaux dans une partie de leur repas,
- et les agriculteurs, producteurs et artisans qui pourront mieux commercialiser leurs produits ; et modifier leur façon de travailler (agroécologie).

Les impacts attendus sont les suivants :

- augmentation des points de vente des produits locaux sur le territoire,
- augmentation des débouchés pour la marchandise des producteurs locaux du territoire,
- augmentation de l'accessibilité des produits locaux aussi bien pour les citoyens que les touristes et collectivités,
- augmentation des ventes et donc des bénéfices pour les producteurs du territoire,
- dégagement du temps consacré à la vente pour les producteurs locaux du territoire,
- compilation d'une base de données sur un mode agricole plus respectueux de l'environnement et du bien-être animal qui combine la polyculture et l'élevage.

### **3.5 Moyens et ressources nécessaires**

Pour la réalisation de cette fiche-projet, 1 ETP sera nécessaire. Cette fiche action prévoit un budget de 312.375 €.

Les moyens mis en œuvre sont détaillés au point 8 « Plan de financement ».

### **3.6 Contribution aux objectifs de la SDL**

#### *3.6.1 Lien au thème fédérateur de la SDL*

Le thème fédérateur :

*« La collaboration au cœur de Nov'Ardenne, pour proposer des solutions innovantes pour augmenter l'attractivité du territoire, préserver son patrimoine historique et naturel et répondre aux défis environnementaux ».*

La fiche a pour ambition de favoriser la collaboration entre les producteurs et les consommateurs, tout en proposant d'une alimentation durable et locale à tous. Des solutions innovantes et de co-construction sont mises en place pour répondre aux défis environnementaux.

#### *3.6.2 Lien aux enjeux et aux objectifs de la SDL*

##### *3.6.2.1 Les objectifs*

Les actions de la fiche répondent à l'objectif stratégique 1 « Créer de synergies entre les acteurs pour développer des solutions innovantes et inclusives » à travers un objectif opérationnel :

- ❖ Renforcer des liens entre acteurs, les citoyens et les usagers en les accompagnant dans des projets collectifs, sociaux, culturels, touristiques et inclusifs.

Les actions de la fiche répondent également à l'objectif stratégique 2 « Valoriser les ressources naturelles pour tendre vers un territoire plus résilient » à travers plusieurs objectifs opérationnels :

- ❖ Renforcer le maillage écologique du territoire, tout en préservant la faune et la flore et l'ensemble des milieux,
- ❖ Renforcer l'activité économique de la filière touristique, agricole et bois tout en étant engagé dans une démarche de durabilité.

Ainsi qu'à l'objectif stratégique 3 « Nourrir le tissu économique local » à travers plusieurs objectifs opérationnels :

- ❖ Continuer d'accompagner les acteurs du territoire dans leur développement d'activité et dans la valorisation de leur savoir-faire ainsi que de leurs produits,
- ❖ Renforcer les liens entre les collectivités et les acteurs économiques locaux,
- ❖ Apporter un appui professionnel aux acteurs économiques afin de faciliter leur développement.

##### *3.6.2.2 Les enjeux*

Les actions de la fiche rencontrent une série d'enjeux de la stratégie :

- E\_ Eco 2 : Accompagner les acteurs de l'économie locale pour conserver une offre de proximité et susciter l'envie d'entreprendre dans l'ensemble des communes.

- E\_Agri 1 : Favoriser une agriculture diversifiée innovante, autonome et plus respectueuse de l'environnement.
- E\_Agri 2 : Encourager, sensibiliser et valoriser la consommation de produits locaux et le développement des circuits courts.
- E\_Agri 4 : Améliorer la qualité de vie des agriculteurs.

### 3.6.3 Lien aux autres projets

- La fiche « **Agroécologie et Biodiversité** » : cette fiche propose une action concernant le développement de l'espace test maraîcher à Saint-Hubert ainsi qu'une action de location de canards comme lutte écologique contre les limaces. Ces actions visent à produire une alimentation plus durable.
- La fiche « **Économie, Connectons-nous localement** » : cette fiche a notamment pour but de soutenir les opérateurs économiques qui produisent localement (augmentation de la visibilité, des ventes, etc). Les producteurs locaux détiennent un savoir-faire souvent méconnu du grand public donc la sensibilisation aux métiers de savoir-faire, dont le métier d'agriculteur, de la fiche « Connectons-nous localement » permet une collaboration avec les actions de la fiche Produits locaux. Un lien pourra éventuellement se faire via la création d'une plate-forme dans chacune de ces deux fiches : d'une part pour la mise ne place d'un groupement d'achat ; d'autre part la mise ne place d'une braderie virtuelle, d'un e-shop local ainsi que des offres conjointes.
- La fiche « **Slow, prenons notre temps !** » : cette fiche a pour but de faire prendre conscience aux citoyens de ralentir et de prendre le temps de faire les choses. C'est donc bien en lien avec la fiche Produits locaux, dont l'objectif est de reprendre le temps de consommer local et de bien manger, alimentation simple, local, de saison et équilibrée, et donner l'importance des repas en famille.
- Les fiches-projet coopération « **Développement d'une filière osier en Ardenne et Gaume** » et « **Le sapin de Noël en gestion différenciée – la suite** » sont dans la même philosophie : ces fiches insistent sur la production locale et durable.

## 4 Synergies et innovation

### 4.1 *Partenaire du projet et synergies attendues*

La fiche projet prévoit évidemment de travailler en étroite collaboration avec les acteurs du monde agricole du territoire proprement dits, notamment :

- **Les comices agricoles** (Neufchâteau, Bastogne, La Roche, Semois ardennaise);
- **Les agriculteurs, producteurs et maraichers;**
- **Les ASBL en lien avec la production d'alimentation durable:** Pré don projet de permacole, De la Graine à l'Assiette, etc.

**Le CRA-W Libramont** : apportera son aide lors du premier volet de la fiche.

Tous ces acteurs seront mobilisés tout au long de la fiche afin de bien répondre à leurs besoins et de parvenir à trouver le plus de solutions possibles pour les aider à mieux produire ainsi qu'à commercialiser leur produit.

Les **ADL (Saint-Hubert, Tenneville et Sainte-Ode)** ainsi que les **administrations communales** ont une bonne connaissance du monde agricole et économique de leur territoire. Le partage d'informations, des connaissances et des difficultés rencontrées contribuera à rendre les actions plus réalistes et donc plus viables. De plus, l'ADL de Tenneville et Sainte-Ode ont déjà mis en place un GAC. Il convient de valoriser cette expérience pour mener à bien cette fiche.

Un travail important sur l'alimentation durable des collectivités est envisagé dans cette fiche. Il est donc important de travailler en étroite collaboration avec **les cantines des écoles, les CPAS et PCS**, ainsi que les **ASBL proposant des banques alimentaires** sur le territoire.

La rencontre de ces différents opérateurs conduira à des résultats innovants pour le territoire. Nous attendons de nouvelles collaborations conduisant à une augmentation de la production et de la consommation des produits locaux.

## **4.2 Adéquation avec les critères de sélection de la SDL**

### *4.2.1 Vérification de l'éligibilité à la réglementation*

Les dépenses engendrées dans la fiche-projet (personnel, fonctionnement, consultance...) respecteront les critères d'éligibilités définis dans le guide « Éligibilité des dépenses (LEADER, Santé, PEI) » fourni en mars 2023.

La réalisation des actions subventionnées respectera la réglementation sur les marchés publics, tant belge qu'europpenne.

### *4.2.2 Caractère transversale du projet*

Cette fiche-projet répond à des enjeux liés à différentes thématiques, comme par exemple avec la fiche Agroécologie et Biodiversité (ETM) et avec la fiche Économie : connectons-nous localement (offre de proximité).

### *4.2.3 Efficience et perspectives de pérennisation*

Que ce soit le groupement d'employeurs, la création d'une plate-forme en ligne pour le groupement d'achats ou les différentes actions pour optimiser l'offre des produits locaux sur le territoire du GAL, nous espérons que toutes ces actions s'installent sur du long terme. Nous pourrons compter sur Les ADL's, CPAS, les comices agricoles et les associations présentes sur le territoire.

### *4.2.4 Caractère innovant et approche originale*

La plupart des actions menées dans le cadre de cette fiche-projet n'ont jamais été menées sur le territoire. Elles répondent clairement aux attentes des citoyens du territoire. Leur mise en place à l'échelle supracommunale a pour vocation la création de synergies et de résultats sur un territoire qui a du sens (taille, similitudes).

### *4.2.2 Caractère transférable*

Toutes les actions menées pourraient être réalisées sur d'autres territoires.

#### 4.2.3 Complémentarité avec les autres instruments de financement

Le GAL Nov'Ardenne n'a pas d'autre source de financement que LEADER. Par contre, les partenaires avec qui nous avons prévu de travailler ont d'autres sources de financement.

#### 4.3 Pérennité et transférabilité du projet

Un réseau de distribution des produits locaux avec des GAC, des distributeurs, des points relais, une consommation dans les collectivités vont être lancés au cours de cette programmation. Bien sûr, ce sont des choses qui vont être testées, mais qui ont pour finalité d'être maintenues après la fin du financement. Ces actions pourront fonctionner en autonomie une fois bien lancée. Si un accompagnement ou un soutien doit se poursuivre pour certaines actions, nous pourrions compter sur les ADL's, CPAS, les comices agricoles et les associations du territoire.

#### 4.4 Caractère innovant du projet

Les actions menées dans le cadre de cette fiche projet n'ont jamais été menées sur le territoire. La création de réseau de distribution des produits locaux avec les moyens envisagés est très novateur pour le territoire. Les actions répondent clairement aux attentes des agriculteurs, producteurs et consommateur du territoire. Leur mise en place à l'échelle supracommunale a pour vocation la création de synergie et de partenariats forts conduisant à un renforcement de la dynamique économique et environnementale.

## 5 Collaborateurs

### 5.1 Collaborateur en charge du projet

L'engagement d'un nouveau collaborateur est à prévoir pour la collaboration de cette fiche (1 ETP).

### 5.2 Expériences pertinentes et qualification du demandeur

Lors de la précédente programmation, le GAL Nov'Ardenne s'est déjà construit un bon réseau relatif au monde agricole : agriculteurs, producteurs, organismes. En effet, des actions de la fiche Agriculture ont été mises en place :

- création d'un groupement d'employeurs « *NovaTerre* » (le cadre administratif et le cadre juridique sont donc déjà présents. Les bonnes pratiques sont également connues ; le GAL a donc toutes les cartes en main pour relancer un groupement d'employeurs) ;
- analyses, rédactions de documents et organisation de formations autour de l'autonomie des fourrages ;
- diverses actions visant à développer les circuits-courts et à soutenir les producteurs locaux (soutien aux marchés existants, mise en place d'un marché, dépliant « *Court-Circuitez* », « *Bottes et Fourchettes*, Festival « *À Travers Champs* », réalisation de recettes à base de produits locaux et de saison, réalisation de portraits des producteurs et valorisation de ceux-ci ;
- mise en place d'un espace-test maraîcher « *Les Cortis de Vesqueville* ».

Le GAL a déjà mis en place un groupement d'employeurs via la précédente programmation LEADER. Le cadre administratif et le cadre juridique sont donc déjà présents. Les bonnes pratiques sont également connues. Le GAL a donc toutes les cartes en main pour relancer un groupement d'employeurs.

## 6 Indicateurs

### 6.1 *Indicateur de réalisation*

Fiche-projet Produits locaux			
Indicateurs de réalisation de la fiche projet			
Réalisation	Objectif fin 2025	Objectif fin 2027	Méthodologie de calcul
Organisation de groupes de travail avec les agriculteurs, les producteurs et les consommateurs pour l'étude du système alternatif de polyculture et d'élevage	8	10	Somme des rencontres organisées
Organisation de groupe de travail avec les producteurs pour la création d'un groupement d'employeurs	8	10	Somme des rencontres organisées
Création d'un support de communication à destination de tous agriculteurs du territoire sur base des résultats des groupes de travail	0	1	Somme des supports de communication réalisés
Mettre en place un groupement d'employeurs (employer un ETP)	0	1	Contrat de travail
Réalisation d'une étude de faisabilité pour créer un réseau de distribution des produits locaux (distributeurs, points relais, etc.)	1	1	Les résultats de l'étude de faisabilité

Création d'une plateforme en ligne pour gérer un GAC ou un réseau de GAC	0	1	La consultation du site internet
Création d'un label/charte production locale avec une charte claire	0	1	Nombre de label créé
Création d'un GAC	0	1	Nombre de GAC créé

## 6.2 Indicateur de résultat

Fiche-projet Produits locaux			
Indicateurs de résultat de la fiche projet			
Résultat	Objectif fin 2025	Objectif fin 2027	Méthodologie de calcul
Nombre de personnes ayant participé aux groupes de travail	10	10	Nombre de membres constituant le groupe de travail pour la création du groupement d'employeurs
Nombre d'agriculteurs participant au groupement d'achat	20	30	Nombre de personnes signant le contrat de travail
Nombre de personnes utilisant la plateforme	70	150	Nombre de comptes créés sur la plateforme
Nombre de transactions effectuées via la plateforme	2.000	4.000	La somme des transactions effectuées via la plateforme
Nombre de producteurs utilisant le label	25	35	La somme des producteurs ayant utilisé le label
Nombre d'ETP créé par cette fiche	1	1	Somme des ETP créé par cette fiche
Nombre de partenariats impliqués	21	21	Somme des partenariats impliqués
Montant du panier moyen	60	70	Moyenne des paniers de la plateforme, en euros



## 8 Plan financier

Fiche projet "Appui technique" - Budget annuel	Fiche-projet Produits locaux Budget annuel	Postes	Détail	2024	2025	2026	2027*	Total
Détail par poste et par année	Détail par poste et par année	<b>Personnel</b>		<b>74.100 €</b>	<b>74.100 €</b>	<b>74.100 €</b>	<b>55.575 €</b>	<b>277.875 €</b>
		Coûts directs (ETP)	1	65.000 €	65.000 €	65.000 €	48.750 €	243.750 €
		Coûts indirects	14% des frais RH	9.100 €	9.100 €	9.100 €	6.825 €	34.125 €
		<b>Fonctionnement</b>		<b>750 €</b>	<b>15.250 €</b>	<b>14.750 €</b>	<b>2.250 €</b>	<b>33.000 €</b>
		Frais d'action	Publication	750 €	15.250 €	4.750 €	2.250 €	23.000 €
		Frais d'équipement	Equipement	- €	- €	10.000 €	- €	10.000 €
		<b>Consultance</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>1.500 €</b>	<b>- €</b>	<b>1.500 €</b>
		Frais de sous-traitance	Consultance juridique (groupement d'employeurs)	- €	- €	1.500 €	- €	1.500 €
		Frais de partenariat	/	- €	- €	- €	- €	- €
	<b>Total</b>			<b>74.850 €</b>	<b>89.350 €</b>	<b>90.350 €</b>	<b>57.825 €</b>	<b>312.375 €</b>

Fiche-projet Agriculture	Budget annuel	Postes	Détail	2024	2025	2026	2027*	Total	
Détail par poste et par année	Personnel			74.100 €	74.100 €	74.100 €	55.575 €	277.875 €	
	Coûts directs (ETP)		1	65.000 €	65.000 €	65.000 €	48.750 €	243.750 €	
	Coûts indirects		14% des frais RH	9.100 €	9.100 €	9.100 €	6.825 €	34.125 €	
	Frais d'action			750 €	15.250 €	14.750 €	2.250 €	33.000 €	
			Organisation des GT	750 €	750 €	750 €	750 €	3.000 €	
			Abonnement à une plateforme existante ou création d'une plateforme propre		10.000 €			10.000 €	
			Promotion de la plateforme et autres outils		2.500 €	2.500 €		5.000 €	
			Logistique liée au GAC (local, charges, frais de bénévolat...)			2.000 €	1.500 €	1.500 €	5.000 €
	Frais d'équipement		Équipement (distributeurs)	- €	- €	10.000 €	- €	10.000 €	
	Consultance			- €	- €	1.500 €	- €	1.500 €	
	Frais de sous-traitance		Consultance juridique (groupement d'employeurs)			1.500 €		1.500 €	
Frais de partenariat		/	- €	- €	- €	- €	- €		
<b>Total</b>				<b>74.850 €</b>	<b>89.350 €</b>	<b>90.350 €</b>	<b>57.825 €</b>	<b>312.375 €</b>	

## **Principes horizontaux**

*Sections obligatoires, choisir "oui" ou "non" et indiquer "non-concerné" si pas d'impacts*

### **Adaptation au changement climatique**

Le projet risque-t-il d'entraîner une augmentation significative des incidences négatives du climat actuel et de son évolution ? Non

Justification : Le projet va justement dans le sens de la valorisation et de la consommation en circuit court. Les impacts environnementaux se veulent réduits, car moins d'importation de produits, grâce à une plus grande consommation des produits locaux et de saisons.

### **Utilisation durable et protection des ressources en eau**

Le projet risque-t-il d'être préjudiciable au bon état ou au bon potentiel écologique des masses d'eau ? non

Justification : La fiche projet propose des rencontres entre les agriculteurs et consommateurs pour trouver des solutions durables sur la manière de produire, mais aussi pour mener une réflexion sur les cultures de demain produites localement. La bonne gestion des ressources en eau sera donc conservée, voir améliorée.

### **Transition vers une économie circulaire**

Le projet risque-t-il de causer un préjudice important et durable à l'environnement au regard de l'économie circulaire (en ce compris la gestion des déchets et le recyclage) ? non

Justification : la fiche projet favorise pleinement l'économie circulaire alimentaire grâce à une augmentation de la production de produits locaux et à la valorisation de ceux-ci en circuit-court sur le territoire du GAL.

### **Prévention et réduction de la pollution**

Le projet risque-t-il d'engendrer une augmentation significative des émissions de polluants dans l'aire, l'eau et le sol ? Non.

Justification : Le projet va justement dans le sens de la réduction des émissions puisqu'il vise à réduire l'importation de produits en les produisant davantage sur place.

### **Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes**

Le projet risque-t-il d'être fortement préjudiciable au bon état et à la résilience d'écosystèmes ou à l'état de conservation des habitats et des espèces ? non

Justification : Le projet va justement dans le sens d'une production plus locale et plus durable. Elle veut donc réduire les impacts sur la biodiversité, l'utilisation des MAEC sera plus qu'encouragée.

### **Atténuation du changement climatique**

Le projet risque-t-il d'engendrer d'importantes émissions de gaz à effet de serre ? non.

Justification : La fiche projet vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre au vu de la volonté de développer l'alimentation locale, entraînant une réduction des importations.

### **Egalité des chances et non-discrimination**

Effet : positive

Justification : Les personnes plus précarisées n'ont pas toujours l'occasion de consommer des produits sains, de saisons et locaux. La fiche veut également aider ces personnes à intégrer les produits locaux dans leur alimentation de tous les jours.